



Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate

Budget du Québec 2008-2009

Une invitation à sortir de la pauvreté, mais rien pour y arriver

QUÉBEC, le 13 mars 2008 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté réagit au budget du Québec en faisant le constat que le gouvernement a abandonné la lutte à la pauvreté en cours de route. Les personnes à l'aide sociale, particulièrement les personnes seules et les couples sans enfants, souffrent de l'immobilisme du gouvernement. Pour la ministre des Finances, la lutte à la pauvreté se résumerait à la famille et au retour en emploi. Rien n'est prévu pour améliorer le revenu des personnes les plus pauvres de notre société. « Malgré la détérioration continue des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, le gouvernement espère qu'elles sortent comme par magie de leur exclusion sociale et retournent sur le marché du travail » a affirmé Solène Tanguay, du Collectif.

La ministre des Finances propose un budget sur le thème de la discipline et de la prudence, dans un contexte où les gouvernements québécois ont dissipé notre marge de manœuvre pour lutter contre la pauvreté. Rappelons les nombreuses baisses d'impôt pour les particuliers qui totalisent 5 G\$ depuis 2000 et la part des entreprises qui continue de diminuer dans l'assiette fiscale. Décidément, ce sont toujours les mêmes qui font les frais de la prudence et de la discipline.

Les personnes seules : les grandes oubliées

Les personnes à l'aide sociale « jugées sans contrainte » à l'emploi continueront de voir leur pouvoir d'achat diminuer cette année. Elles subissent les contre coups des préjugés contre les personnes en situation de pauvreté sans enfant. On annonce un fonds pour favoriser le développement des enfants de moins de 5 ans, mais on oublie de voir à l'amélioration générale des conditions de vie des communautés défavorisées dans lesquelles vivent ses mêmes enfants. Pour le reste, le gouvernement roule sur les mêmes mesures pour améliorer la vie des familles les plus pauvres depuis le budget 2004-2005.

L'incitation au travail : ce n'est pas de l'accompagnement à l'emploi et de l'intégration sociale

Pour le gouvernement, la lutte à la pauvreté passe uniquement par l'incitation à l'emploi; l'emploi mal payé. Une augmentation substantielle du salaire minimum permettrait aux personnes qui sont sur le marché du travail de sortir de la pauvreté par elles-mêmes. Alors qu'en accordant un nouveau « Supplément à la Prime au travail pour les prestataires de longue durée quittant l'aide financière de dernier recours », c'est tout comme une subvention indirecte à l'employeur.

Dans son budget, la ministre n'offre pas de nouvelles mesures de formation adaptées aux personnes qui sont éloignées du marché du travail. Or, le Comité consultatif de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale énonçait dernièrement que seulement 10 % des personnes jugées « aptes » à l'emploi sont suffisamment proches du marché du travail pour y retourner rapidement. Les « prestataires de longue durée à l'aide sociale » ne retourneront pas à l'emploi comme par magie! Avant de penser à s'intégrer au marché du travail, les personnes doivent avoir un revenu qui permet la santé et la dignité.

La lutte à la pauvreté n'est plus dans la mire

Le Québec s'est donné une *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* qui a pour objectif d'être, en 2013, parmi les nations industrialisées comptant le moins de personnes en situation de pauvreté. Ce n'est pas avec aussi peu de répartition de la richesse et une augmentation des tarifs des services publics que nous y arriverons.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 32 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission de lutter contre la pauvreté, de faire de la défense de droits et de promouvoir la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individus de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

